

même coup leur haine forcenée, leur impudence sans égale, leur malice plus que diabolique en un mot. Aussi tous les individus de la paroisse, à l'exception d'un petit nombre, dont ceux qui le composaient furent remarqués comme ne se séparant des autres, que quand il y avait du bien à faire, s'empressèrent de venir donner leur signature. (1)

Nous ne dirons rien de plus au sujet de ce malheureux projet de l'union des deux provinces, et du bill dressé en conséquence; et des démarches qui furent faites également dans les deux provinces du Haut et du Bas Canada, pour s'opposer à sa passage. Ceci appartient à l'histoire du Canada, et l'on peut voir, dans les papiers publics du temps, tout ce qui fut dit et fait dans cette occasion. (2)

Dans le mois de mars de l'hiver de 1823, un habitant d'un petit village, au-dessus de celui du petit bois de l'Ail, mourut après avoir souffert des douleurs extrêmes, de la blessure et des suites d'un coup de fusil qu'il avait trouvé le moyen de se tirer lui-même et volontairement dans le genou. Son intention n'avait point été de se faire beaucoup de mal, encore moins de se procurer la mort: en se blessant ainsi, disait-il lui-même, il ne voulait qu'obliger sa femme, qui l'avait quitté depuis quelques jours, à revenir à sa maison pour avoir soin de ses enfants, et de lui-même aussi pendant qu'il serait malade, et par suite l'engager à ne plus l'abandonner. Ce remède et ce moyen étaient nouveaux, sans doute, pour rappeler une femme à son devoir; le pauvre imbecile de mari éprouva à ses dépens combien il était dangereux. Après avoir horriblement souffert pendant plusieurs jours, des suites de la blessure qu'il s'était faite, il mourut bien repentant de sa folie et de son erreur. (3)

Monsieur Joseph Octave Plessis visita de nouveau, la paroisse en cette année 1823. Dans cette visite qui eu lieu le 29, le 30 juin et le 1er juillet, il y eut 247 personnes confirmées. Les comptes des marguilliers jusques et compris celui de 1821, furent alloués. Dans l'ordonnance de la visite, l'évêque vu l'inexécution

(1) Le manuscrit de M. Gatiien ne mentionne pas les noms des idiots qui refusèrent de donner leur signature.  
(L'abbé D. G.)

(2) Tout sévère que soit ce jugement sur le projet d'union du Haut et du Bas Canada, il ne l'est certainement pas trop.  
(L'abbé D. G.)

(3) Le manuscrit de M. Gatiien donne le nom de ce pauvre diable, mais nous sommes d'avis qu'il a été assez puni, sans encore faire passer son nom à la postérité.  
(L'abbé D. G.)